

# COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 12 OCTOBRE 2017

La séance est enregistrée avec l'accord des intervenants

Etaient présents (es) Mesdames, Messieurs :

Jean-claude AUDRAIN, section de BREHAN,  
Alain BENOÎT, section de CAMPENEAC ,  
Henri CHEMIN, section de STE ANNE D'AURAY,  
Joseph de GHELLINCK, section de LA TRINITE SUR MER,  
Christiane GUARCH, section de NEULLIAC,  
Raymond HENRIO, section de MOREAC,  
Jean-Yves HILQUIN, section d'ARRADON,  
Marie-Claire LETURGIE, section de STE ANNE D'AURAY,  
Jean-Claude MAILLARD, section de SAINT-DOLAY-THEHILLAC,  
Michel MAZURET, section de STE ANNE D'AURAY,  
René MUGNIER, section de VANNES,  
Vincent NADALINI, section de PONTIVY,  
Jean PELARD, section de CAMPENEAC,  
Francis PLANCKE, section de MERLEVEZ,  
Paul QUERO, section de BREHAN,  
Albert RICHARD, section de LORIENT,

Etaient absents excusés :

Francis DELOEIL, section de PONTIVY, pouvoir à Monsieur Vincent NADALINI  
Jean VALLOIR, section de CARNAC, pouvoir à Monsieur Francis PLANCKE

Invités :

Joseph FREOUR, trésorier section de NIVILLAC,  
Alain DEFER, secrétaire section de NIVILLAC .

Le Conseil d'administration s'est réuni sur invitation –email- en date du 11 septembre 2017.

## Accueil

Henri CHEMIN ouvre la séance à 9 h 00 et souhaite la bienvenue à tous. Une minute de silence est observée par les participants à la mémoire des décédés, des militaires blessés ou tués, ainsi que pour les victimes des attentats terroristes.

Il remercie tous ceux qui lui ont apporté leur soutien durant ces derniers mois. Il informe de son état de santé et indique qu'il arrête la présidence en 2018. Néanmoins, il aidera aux différentes rédactions et à l'étude des demandes de décorations officielles. Il informe que concernant les décorations il y a des changements de directives qui nous seront transmises par le siège. Les demandes ONM et LH sont renouvelées automatiquement chaque année.

René MUGNIER félicite Henri CHEMIN pour sa réélection en tant que Secrétaire Général national.

Henri CHEMIN informe qu'au niveau national, il termine ce mandat avec le Président Pierre Saint Macary et arrêtera également ses fonctions nationales, sauf si il y a une demande de tuilage avec le nouveau Président.

Le compte-rendu du conseil d'administration du 30 mars 2017 est approuvé à l'unanimité.

11 JRG

René MUGNIER donne lecture de l'ordre du jour.

### Recomposition des tiers et attribution des fonctions :

Il est procédé au rééquilibrage des trois tiers composant le conseil d'administration et à l'attribution des fonctions des administrateurs, cf tableaux joints.

Joseph de GHELLINCK cherche quelqu'un pour le remplacer.

Francis PLANCKE rappelle que les vérificateurs aux comptes doivent être extérieurs au conseil d'administration et procéder à la vérification des comptes avant l'assemblée générale.

Sur l'organigramme figurant sur le site, seules les adresses e-mail figureront. Les numéros de téléphone n'y figureront pas à la demande de tous.

### Communication et Recrutement :

René MUGNIER : 2018 cette année sera basée sur le recrutement. Il présente le triptyque national dans lequel sera glissé un encart de la fédération UNC du Morbihan que chacun pourra utiliser localement pour le recrutement.

Les cartes de visite de la fédération du Morbihan sont distribuées aux administrateurs, carte commune à tous les responsables, il suffit d'indiquer ses coordonnées personnelles au verso.

### La voix du combattant :

Vincent NADALINI indique que le problème est la cotisation. Il faudrait laisser le choix de l'abonnement ou pas.

Henri CHEMIN indique que la cotisation de l'UNC 56 est l'une des moins chères, lui-même étant adhérent à plusieurs associations, hormis l'ANOPEX dont les cotisations sont à 10 € mais qui n'a pas de service social, ni juridique. Par ailleurs, il ajoute qu'il s'agit que le montant de la cotisation est aussi de la solidarité. Le journal LA VOIX DU COMBATTANT finance les secours. Certes, on ne peut pas l'imposer mais l'éthique de l'UNC 56 est la solidarité.

Vincent NADALINI demande le prix de la cotisation sans le journal ?

Francis PLANCKE : il faut retirer 8 €, montant de l'abonnement au journal pour les adhérents à l'UNC. Il précise que la cotisation intrinsèque de la fédération n'a pas augmentée depuis 10 ans. Par ailleurs, il avait fait des calculs et le département du Morbihan reçoit plus qu'il ne donne. Pour 2019, la cotisation devrait être de 25 € avec un abonnement VDC à 9 €.

Henri CHEMIN indique que d'autres départements, comme la Haute-Marne, augmente leur cotisation de 1 € pour financer le social dans leur département.

Francis PLANCKE précise également que le journal permet d'avoir des informations réelles et non pas celles du « café du commerce » et Christiane GUARCH ajoute que les adhérents n'iront pas vers le site chercher ces informations s'il n'y a plus de journal.

René MUGNIER rappelle qu'il est important que tous aient le même langage. Il souhaiterait que chaque adhérent parvienne à recruter un nouveau membre.

#### Centenaire de l'UNC :

Un livre va sortir fin novembre pour les 100 ans de notre association. Il est aujourd'hui au prix de 13 €, après cette date il sera à 15 € + frais de port à 7.50 € !

Henri CHEMIN propose d'en rapporter lorsqu'il se rendra au siège, le port sera donc gratuit, pour cela il faut passer commande avec envoi de votre chèque à l'appui. Le chèque sera encaissé à la livraison.

#### Secrétaire d'Etat auprès du ministre des armées Florence Parly :

René MUGNIER souhaite aborder le fait qu'il n'y a plus de SEDAC. Mme Geneviève DARRIEUSSEQ rattachée auprès de la ministre Mme PARLY est chargée, entre autres, des anciens combattants. La liste de ses attributions est longue ! Il a l'impression que les anciens combattants sont passés au rang du mémoriel. Le Souvenir Français va continuer son développement en absorbant des associations locales. Il souhaiterait que le Président Saint Macary lui adresse un courrier dans le même sens que le courrier de l'Union Fédérale adressé à Mme DARRIEUSSEQ.

Henri CHEMIN ne pense pas que cela soit possible. Il faut rester prudent. Une demande forte de l'UNC vient d'aboutir : les veuves de guerre avant 1962 percevait la retraite au taux du soldat et celles d'après 1962 percevait celle au taux du grade. Depuis 50 ans, l'UNC demandait l'équité entre les veuves au taux du grade, aujourd'hui c'est acquis.

Certes, la demande concernant la carte du combattant entre 1962 et 1964 n'a pas encore aboutie mais l'UNC continue le combat. Et il n'y a pas de réponse négative. Chaque année, 5000 cartes du combattant disparaissent avec les décès. La cour des comptes a souligné la longévité exceptionnelle des algériens qui a 150 ans perçoivent toujours la retraite du combattant !

Par ailleurs, compte tenu de l'ampleur de la tâche de Mme DARRIEUSSEQ, il s'avère que pour chaque mission, elle dispose d'un haut fonctionnaire détaché. Il n'y aura pas de secrétaire d'état qui aura pour seule mission les anciens combattants.

Il faut aussi savoir que les victimes d'attentat relève de l'ONAC VG au même titre que les anciens combattants. Il sont juridiquement ressortissant de l'ONAC VG et les personnes décédées par un attentat sont « Morts pour la France ».

Jean-Yves HILQUIN indique que l'armée ne communique plus sur ses morts. Il faut savoir qu'il y a eu 17 blessés au Mali depuis les 3 derniers mois.

Henri CHEMIN informe que les nouveaux statuts nationaux ont été adoptés au 2/3 lors de la dernière assemblée générale. Il doivent être présentés au Conseil d'Etat pour validation courant 2018, au mieux au 01/01/2019.

Les deux points primordiaux des changements sont : la nouvelle catégorie que sont les membres associés, ceux -ci devront signer une charte et la modification du règlement intérieur (baisse du nombre d'administrateurs de 30 à 24, et le bureau est composé du tiers du CA).

Les nouveaux statuts seront transmis sous format WORD par Patrick ALLIX afin de l'adapter au niveau départemental et au niveau local.

Quelques sections ont nécessité un suivi d'évolution par le département :

Belle-Île a réalisé un regroupement volontaire. Les deux sections ont réuni deux assemblées générales pour prononcer leur dissolution et une nouvelle assemblée a procédé à l'élection d'un nouveau bureau. Les Maires des quatre communes de Belle-Île ont validé cette procédure sachant que chacun conserve leurs prérogatives pour les cérémonies.

Moréac : Jean-Claude MAILLARD indique que la préparation de la cérémonie du centenaire du monument aux Morts à Moréac est dans sa phase terminale.

Henri CHEMIN demande que le communiqué de presse soit préparé en amont par le président de la section de Moréac et de ne surtout pas répondre en direct aux journalistes. Il rappelle qu'il est possible de trouver de l'aide auprès de Christiane GUARCH.

La Roche Bernard : Francis PLANCKE a reçu un chèque correspondant à la fermeture du livret de la section. Il ne peut pas l'accepter. Il faut que la section procède à une AGOE pour dissolution et transfert de compte, soit à la nouvelle section qui accueille les quatre adhérents restant, à Nivillac par exemple, soit au CCAS de la commune.

#### Situation comptable :

Francis PLANCKE fait part de la situation comptable en précisant que l'année se termine le 31/12/2017. A ce jour, la fédération est à 3242 adhérents, soit seulement 10 de plus que dans sa prévision de 3232.

La subvention déposée auprès de Philippe LE RAY est arrivée le 04/09/2017. (1000€)

Il reste une commande de fournitures à réaliser.

En 2017, les frais de déplacement sont à la baisse mais Francis PLANCKE souhaiterait qu'ils soient un peu augmenté car il faut absolument que toutes les informations nationales descendues au niveau départemental soient bien redescendues au niveau des secteurs et au niveau de chaque section.

René MUGNIER rappelle que si une section rencontre un problème elle doit d'abord en aviser son président de secteur.

La section de Nivillac a transmis une facture à Francis PLANCKE concernant le déficit réalisé sur l'organisation de l'assemblée générale (sandwichs invendus). Le CA accepte le remboursement des 303 € à la section de Nivillac.

Francis PLANCKE propose de fixer le montant de la cotisation 2018 à 24 € au lieu de 25 €. Le conseil d'administration valide cette baisse par rapport à la prévision initiale. Un mail sera adressé à toutes les sections pour les en informer.

René MUGNIER demande de retirer du site les annonces d'emploi obsolètes. Christiane GUARCH a connaissance de nouvelles offres qu'elle transmettra.

#### Action sociale :

Marie-Claire LETURGIE transmet l'état à ce jour de l'action sociale. 25 dossiers traités pour 1500 € versés par l'UNC du Morbihan, 7020 € par l'ONAC VG du Morbihan et 3000 € versés par l'UNC nationale. Il y a trois autres dossiers à traiter.

Le budget de l'action sociale au 01/01/2018 est porté à 70 € par dossier.

Elle est intervenue à Férel dans ce domaine, ce qui a été apprécié par les adhérents présents. Il est utile et recommandé de se rendre sur le terrain . Elle se tient à disposition des sections qui souhaitent organiser ce type de réunion.

#### Centenaire de l'UNC :

La provision pour le déplacement à PARIS le 12 mai 2018 pour commémorer le centenaire de notre association est de 8000 €.

Michel MAZURET a obtenu des devis pour 2 cars à ce jour.

1<sup>er</sup> car départ de Lanester à 9 h 10 passage par Baud et Pontivy

2<sup>ème</sup> car départ d'Auray même heure passage par Vannes et Ploërmel

deux arrêts techniques prévus plus une heure pour le déjeuner (soit pique-nique ou recherche un restaurant)

heure d'arrivée prévue à PARIS 16 h 30

retour : départ vers 20 h / 20 h 30, arrivée vers 3 h 00 le matin.

La liste des personnes embarquées devra figurer à bord de chaque car.

Il rappelle la gratuité des cars pris en charge par la fédération.

La date limite de validation d'inscription pour la fédération sera située fin janvier et pour le transporteur pour fin février.

#### Commission récompenses internes :

Suite à la réunion de Michel MAZURET, Jean-Yves HILQUIN, le mercredi 11 octobre, les demandes de médailles internes (au nombre de 51) sont les suivantes :

#### **Mérite UNC argent**

ST DOLAY-THEHILLAC	Jean MALNOË
ST DOLAY-THEHILLAC	Marcel FREHEL
ERDEVEN	René TOURON
ERDEVEN	Alain LE BOLAY
NEULLIAC	Christiane GUARCH
NEULLIAC	Jean-Michel DACQUAY
SAINTE ANNE D'AURAY	Marie-Claire LETURGIE
SAINTE ANNE D'AURAY	EmiLe BROS
MERLEVENEZ	Roger LE BIHAN
MISSIRIAC	Michel DESBOIS
PLOEMEUR	Daniel MUNOZ
AURAY	Marcel CARREL

#### **Mérite UNC bronze**

ST DOLAY-THEHILLAC	Maurice RUAL
ST DOLAY-THEHILLAC	Basile FREHEL
ST NICOLAS DU TERTRE	Jean-Paul DUBOIS
CAMPENEAC	Alain MORIN
RIANTEC	Francis GATOUX
RIANTEC	René JULIEN

RIANTEC	Louis GOASMAT
ST GUYOMARD	Serge TOANEN
SAUZON	Stéphane SAMZUN
ERDEVEN	Bernard GUILLAS
ERDEVEN	Noël BOISON
PLOEMEUR	Michel GUERRY
PLOEMEUR	Jean-Pierre PERRONNO
SAINTE ANNE D'AURAY	Roland MICHEL
LA CHAPELLE NEUVE	Hubert PUREN
LA CHAPELLE NEUVE	Jacques DURAND
AURAY	Annie KERMER
AURAY	Lucien ARHUIS
AURAY	Joseph CADUDAL
CARENTOIR	Jacky LARATTE DJEBEL bronze

CAMPENEAC	Henri JUGEL
RIANTEC	Pierre GRARE
RIANTEC	Gérard CADO
RIANTEC	Antoine VANDENDRIESSCHE
MOREAC	Robert KERSUZAN
ERDEVEN	Bernard GUILLAS
LA CHAPELLE NEUVE	Albert LE SERGENT
LA CHAPELLE NEUVE	André LIDURIA

Sont présentées à la commission nationale

Mérite UNC GRAND OR

CARENTOIR	Henri FRAPSAUCE
-----------	-----------------

Mérite UNC OR

CAMPENEAC	Alain BENOÎT
-----------	--------------

PLOEMEUR	Paul LANA
----------	-----------

Mérite UNC VERMEIL

NEULLIAC	Louis LE SANG
----------	---------------

ST NICOLAS DU TERTRE	Joseph JOLY
----------------------	-------------

PLOEMEUR	Lucien CALLONNEC
----------	------------------

SAINTE ANNE D'AURAY	Jean KERINO
---------------------	-------------

MERLEVENEZ	Gérard MECHARD
------------	----------------

MERLEVENEZ	Raymond CERTA
------------	---------------

ERDEVEN	Serge COLLIN DJEBEL vermeil
---------	--------------------------------

PLOEMEUR	Paul LANA
----------	-----------

Les demandes sont approuvées et validées par le conseil d'administration.

Calendrier 2018 :

les conseils d'administration en 2018 auront lieu les jeudi 22 février et le jeudi 29 novembre 2018.

L'assemblée générale de l'UNC 56 aura lieu le samedi 7 avril 2018, Henri CHEMIN va adresser au Général commandant les écoles de Saint Cyr un courrier en ce sens.

Henri CHEMIN  
Président départemental  
UNC AEVOG du Morbihan



René MUGNIER  
Secrétaire Général  
UNC AEVOG du Morbihan

